

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 15 février 2016

Compte-rendu

Le 15 février 2016 à 20 heures 30, le conseil municipal d'Ervy-le-Châtel s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Roger BATAILLE, Maire.

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2016

Le procès-verbal, préalablement transmis à chacun des membres du conseil municipal, est adopté à l'unanimité.

- Camping municipal : Commission de Délégation de Services Publics

Sont élus membres de la commission de délégation de services publics :
. titulaires : Françoise GAUTHIER, Nadine BAVOIL, Joël TRESCARTES
. suppléants : Gilbert BRIERE, Vincent PUJOLLE, Joël DUPRESSOIR

- Affaires diverses

*** Mise en concurrence du contrat groupe assurance statutaire 2017-2019**

Le conseil municipal charge le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube d'engager la procédure de mise en concurrence d'un contrat d'assurance garantissant les frais laissés à la charge de la Commune, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents. Au terme de la procédure, le conseil municipal prendra connaissance des conditions obtenues et décidera de son éventuelle adhésion au contrat groupe.

*** SDEA : Plan départemental de déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques**

Le conseil municipal décide de ne pas souscrire, pour le moment, au plan départemental de déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques mis en place par le Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube.

*** Installation d'une statue Porte Saint-Nicolas**

Le conseil municipal se montre favorable à la demande de l'association Sauvegarde du Patrimoine d'Ervy-le-Châtel qui sollicite l'autorisation d'installer une statue de Saint-Nicolas dans la niche située en façade la Porte Saint-Nicolas. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sera au préalable sollicité.

Affiché conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Roger BATAILLE